

vivre **MIEUX**

LE MAG'
DES FAMILLES

Auvergne-Rhône-Alpes

NUMÉRIQUE ET LIEN SOCIAL, DES FRÈRES ENNEMIS ?

PLACE À L'ACTION

LA MÉDIATION NUMÉRIQUE
HORS LES MURS

DES PROJETS
ET DES HOMMES



EDITORIAL



La révolution numérique est très récente mais elle a déjà complètement bouleversé nos vies, nos rapports sociaux, nos relations au travail. Nous gagnons en efficacité, en vitesse d'exécution, nous pouvons multiplier les connexions avec le monde extérieur, aussi vaste et lointain soit-il, et donc étendre ainsi nos liens sociaux. Mais dans un même temps, cette révolution, parfois conduite à marche forcée, peut aggraver les fragilités et les fractures, en réduisant les contacts humains dans les interactions professionnelles, administratives ou privées.

Pour les 13 millions de personnes qui ont des difficultés à utiliser les outils numériques, surtout chez les personnes âgées et dans les territoires ruraux, mais pas seulement, car en réalité les jeunes et les personnes de toutes conditions professionnelles et sociales sont concernées, le risque est grand de rester sur le bord du chemin, exclus de cette évolution numérique. Dans nos associations, de nombreuses actions sont menées pour aider ceux qui n'ont pas les moyens financiers pour s'équiper en matériel, mais aussi pour se former. Nous les épaulons au quotidien pour les soutenir notamment dans leurs relations désormais dématérialisées avec l'administration, les usages de l'internet et la sobriété numérique.

La presse et les publications en général n'échappent pas à cette révolution du numérique. Et les raisons en sont multiples. L'évolution des usages des lecteurs, les nouvelles façons de produire de l'information avec les contenus multimédias, mais aussi les coûts économique et écologique des supports papiers, conduisent les éditeurs de presse à s'adapter à la nouvelle donne numérique.

Alors que le mouvement Familles Rurales s'engage dans le grand chantier des transitions écologique et solidaire, à l'occasion de notre prochain Congrès national intitulé « Transformer nos vies, réinventer nos territoires », il nous a paru logique de nous aligner sur cette ambition en tournant une nouvelle page de votre Magazine Vivre Mieux. Le prochain numéro se déclina dans un format numérique en ligne. Cette nouvelle formule offrira l'avantage d'une diffusion plus large, de dossiers enrichis avec des contenus audiovisuels et donc d'un écho plus grand donné aux actions de nos associations, tout en réduisant significativement notre impact sur l'environnement.

Rendez-vous donc en ligne en novembre prochain pour découvrir votre nouveau Vivre Mieux numérique et ainsi, prendre à bras le corps, tous ensemble ce défi de la transition écologique, sociale et solidaire !

Guylaine Brohan,
Présidente de Familles Rurales, fédération nationale

SOMMAIRE

DOSSIER :

- P. 3 **Numérique et lien social, des frères ennemis ?**
- Pour ou contre la géolocalisation des enfants ?
 - Un indicateur de vulnérabilité e-administrative
 - Jeunes enfants : danger, écrans !
 - Pix, le passeport du numérique
- P. 8 **PLACE À L'ACTION**
- P. 10 **CE QU'EN PENSENT LES JEUNES**
- P. 11 **EN PRATIQUE**

LA DYNAMO :

- P. 12 • G.Légeret, de l'or dans les mains
- P. 13 • Un cimetière solaire
- P. 14 • Néolithe, une start-up industrielle, familiale et locale

Directrice de publication : Guylaine Brohan
Directeur de la rédaction : Guillaume Rodelet
Rédactrice en chef : Niki Vouzas
Ont également contribué à ce numéro :
Marina Julienne (journaliste)
Mise en page : Françoise Barbier
Crédit photos : Adobe Stock
Dépôt légal : à parution

Impression :
Imprimerie Vincent
32 avenue Thérèse Voisin
37042 TOURS CEDEX 1
Imprimé sur papier PEFC
Trimestriel - Numéro 22



Familles Rurales
Fédération nationale
7 cité d'Antin - 75009 PARIS
Tél. : 01 44 91 88 88 / Fax : 01 44 91 88 89
vivremieux@famillesrurales.org - www.famillesrurales.org

Familles Rurales est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, ne relevant d'aucune sensibilité politique, syndicale ou confessionnelle, agréée et habilitée par de nombreux ministères. Le Mouvement regroupe 121 000 familles adhérentes, 1 850 associations locales, 25 000 bénévoles et 17 000 salariés.



DOSSIER

NUMÉRIQUE ET LIEN SOCIAL, DES FRÈRES ÉNNEMIS ?

Il y a désormais autant de smartphones en circulation dans le monde que d'humains, soit environ 8 milliards d'appareils, et près de 5 milliards d'utilisateurs de réseaux sociaux. Une menace ou un atout pour le lien social ? A nous, nouveaux « homo numericus », de mettre la technique à notre service !

La révolution numérique est toute récente. Issue de l'interconnexion des ordinateurs via les réseaux de télécommunications dans les années 60, elle a pris corps avec des inventions successives : internet en 1985, puis les réseaux sociaux dès 2003. C'est une aventure humaine et technique extrêmement rapide, qui a suscité la naissance entre 1995 et 2005 de « start-up » devenues géantes, tels Amazon, Google, Meta, etc. « On a rapidement quitté le monde des pionniers contestataires rêvant d'une société sans hiérarchie pour une compétition exacerbée, au fur et à mesure de la consolidation du secteur, estiment les auteurs* de « Pour un numérique au service du bien commun » (ed O. Jacob, 2022). Une nouvelle étape a été franchie avec l'arrivée du haut débit, puis des smartphones à partir de 2007, ouvrant la voie à l'internet mobile. Il est frappant de voir comment cette histoire de l'adoption d'une nouvelle technologie a accompagné l'histoire sociale, la montée de l'individualisme, la consommation de masse, et la mondialisation. Le capitalisme domine aujourd'hui ce domaine industriel et de services. »

A l'instar de la révolution industrielle qui a créé la société de consommation par la fabrication en série des biens physiques, la révolution numérique procède de même avec les services, qui représentent aujourd'hui les trois quarts de notre économie et de nos emplois. « Désormais, tout est fait en ligne pour réduire le coût d'activités aussi essentielles que s'éduquer, se soigner, se divertir, se nourrir et même se faire la cour » constate Daniel Cohen, dans « Homo numericus, la civilisation qui vient ». Dans le même temps, ce sont selon lui des tendances historiques à long terme qui trouvent à s'épanouir dans la société numérique. D'abord, la désintégration des institutions collectives traditionnelles (syndicats, partis politiques, médias...), puis le choc libéral des années 1980 qui introduit l'impératif de compétitivité à tous les étages de la société. Et enfin la destruction des firmes avec l'externalisation des tâches et de leurs propres salariés par le télétravail.

Pas franchement optimiste, Daniel Cohen estime : « Pour générer du rendement, le numérique

dématérialise les relations humaines. *L'Homo sapiens se transforme pour devenir un « numericus » de plus en plus seul, impulsif et irrationnel. Tenté de reconstruire du collectif à travers les réseaux sociaux, il se trouve enfermé dans des communautés partageant les mêmes intérêts et souvent, les mêmes croyances ».*

Alors faut-il sombrer dans la noirceur de cette civilisation annoncée de l'homo numericus ? Nous faisons face à l'ambiguïté de cette révolution numérique. Que ce soit sur le plan individuel ou collectif, nous avons gagné en efficacité, en vitesse d'échange, en capacité de mise en relation. Mais dans le même temps et tout aussi rapidement, nous excluons, nous perdons en lien social, en contacts humains.

Or nous n'avons guère le choix que d'embarquer sur ce train ! Pour s'en tenir à la France, le déploiement des services administratifs en ligne a été initié à la fin des années 90, l'Etat a opéré sa mutation en « République numérique » (sic) avec la loi de 2016 du même nom votée sous la présidence Hollande, avant qu'E. Macron ne promette en 2017 la dématérialisation de toutes les démarches administratives d'ici 2022. Déclaration d'impôts, inscriptions universitaires, demandes de pièces d'identité, d'aides sociales... qu'est ce qui échappe à une procédure dématérialisée ?

La Défenseure des droits, Claire Hédon, s'alarme dans son dernier rapport (février 2022) des « laissés pour compte de la dématérialisation ». On estime en France que 13 millions d'habitants sont en difficulté avec le numérique, dont les personnes âgées, les jeunes, les personnes étrangères ou précaires.

«Le fantasme derrière la dématérialisation est que la technologie peut tout résoudre. Mais il aurait fallu faire les choses dans l'ordre : simplifier l'administration, faciliter les démarches en version papier accompagnées par des agents, avant d'organiser une dématérialisation rapide et forcée», relève Pascal Plantard, professeur d'anthropologie des usages des technologies numériques à l'université Rennes 2 et codirecteur du groupement d'intérêt scientifique Marsouin, pôle de recherche sur la société de l'information et les usages d'internet.

D'autant que selon ce chercheur, le chiffre de 13 millions de personnes en difficulté avec Internet ne risque pas de diminuer. *« Il a été la première fois estimé en 2016, avant la dématérialisation des démarches administratives, avant TikTok. Or l'environnement numérique évolue très rapidement, donc le combat pour l'accès de tous à ces services ne s'arrêtera jamais ! »* Les individus en extrême précarité, auront sans doute un besoin permanent d'accompagnement par des associations comme Emmaüs Connect. Comme Familles Rurales et ses 200 points de médiation numérique implantés ou en itinérance dans les territoires ruraux, les associations doivent agir sur trois fronts à la fois : l'accès au matériel, aux moyens de connexion et

l'accompagnement en compétences. Cela n'empêche pas selon Pascal Plantard qu'il faille un véritable plan Marshall du numérique pour former celles et ceux (on les estime à 27% de la population, ce qui est énorme) qui en sont culturellement éloignés. *« On nous a fait croire que les « digital natives » allaient « naturellement » s'en sortir, mais il y a un gouffre entre les jeunes entrepreneurs et ceux des milieux défavorisés qui n'ont souvent pas d'ordinateur ! Si personne ne vous a jamais expliqué le sens du « CC » (copie carbone, les destinataires sont visibles) et Cci (copie carbone invisible) par exemple, cela n'a rien d'intuitif ! ».*

Pour répondre à cette situation, l'Etat a déployé 4000 conseillers numériques dans les territoires, mis en place des maisons France services, guichets de proximité implantés dans des bureaux de poste, des gares, des sous-préfectures, où les administrés peuvent se faire aider. *« Mais les interlocuteurs ne sont pas des agents des services publics, regrette la Défenseure des droits, Claire Hédon. Ils peuvent résoudre les demandes simples mais ils ne disposent pas des logiciels des différents services et n'ont pas accès aux dossiers des usagers. »*

Le risque de déshumanisation des relations ne concerne pas que le secteur public. D'après le palmarès de la relation client publié début 2023 par le cabinet HCG France, les trois quarts des appels passés entre juillet et décembre 2022 aux services clients de deux cents entreprises testées sont restés sans réponse, les deux tiers des demandes par e-mail n'ont pas abouti et le taux de réponse aux commentaires postés sur les réseaux sociaux est d'environ 45%. Résultat, ces dix dernières années, la moyenne générale de la relation clients a chuté de 12 à 9 sur 20 !

Replacer l'humain au cœur de l'entreprise (Vuibert, 2019), *« Think human »* (Eyrolles, 2022), les auteurs qui plaident pour mettre la technologie au service de l'humain peuvent sembler réinventer la roue, mais ils rééquilibrent un balancier parti trop loin du côté de la déshumanisation. Pour recréer du lien social dans ses supermarchés, l'entreprise Carrefour a ainsi réintroduit des « blabla caisses » (sic), où les consommateurs peuvent discuter ! Faudra-t-il bientôt un mode d'emploi pour saluer des inconnus ? Les auteurs* de *« Pour un numérique au service du bien commun »* distinguent « Le » bien commun, des « biens communs », comme étant un idéal, dont la recherche devrait être le fondement de toute organisation sociale et politique. *« Il est plus que l'intérêt général. Il vise une « vie bonne ». Il a une dimension morale, politique et volontiers critique d'une société dominée par la consommation et les valeurs économiques ».*

Homo numericus n'a pas encore perdu la capacité de rêver...

**Bernard Jarry-Lacombe , Jean-Marie Bergère , François Euvé , Hubert Tardieu*

Applications embarquées sur les smartphones, porte-clés géolocalisés, montres connectées : de multiples outils sont massivement utilisés pour géolocaliser les enfants. Le chercheur Yann Bruna a réalisé une intéressante enquête sur le sujet* qui montre que les motivations des parents et les perceptions des enfants sont plus complexes qu'il n'y paraît. Témoignages de deux familles.

*<https://theconversation.com/geolocalisation-des-enfants-une-nouvelle-forme-de-surveillance-parentale-193281>

CONTRE Martin, père de 2 enfants

« Traquer son enfant, c'est lui dire que la société est dangereuse, et que si je ne suis pas en permanence à ses côtés, même virtuellement, il peut lui arriver des choses graves. Je crois qu'aucune surveillance ne permet d'échapper au danger, il pourra toujours être renversé par une voiture, ou même kidnappé ! Il risque de se croire protégé alors qu'il ne l'est pas.

D'une façon plus générale, on vit dans une société de plus en plus contrôlée, les caméras de surveillance sont omniprésentes, et cela me gêne. On ne surveille plus seulement les enfants à l'intérieur du domicile mais au dehors, et on ne leur laisse plus de marge de liberté. L'adolescent doit pouvoir rester joignable à tout moment, disponible pour ses parents.

Pour moi, c'est un échec de la parentalité, une incapacité à donner les moyens à son enfant d'être autonome et responsable. C'est, involontairement, ne pas leur faire confiance. Le risque, c'est qu'en retour les enfants ne fassent plus confiance à leurs parents. Certains, à l'adolescence, vont jusqu'à adopter un comportement subversif - tout le contraire du but recherché -, mais j'ai vu cela chez des amis de mon fils, qui prenaient les pires risques dès lors qu'ils pouvaient se déconnecter, ou devenaient hyper cachottiers, ne racontaient rien à leurs parents de ce qu'ils faisaient dans la journée. La confiance mutuelle, ça se travaille ! »

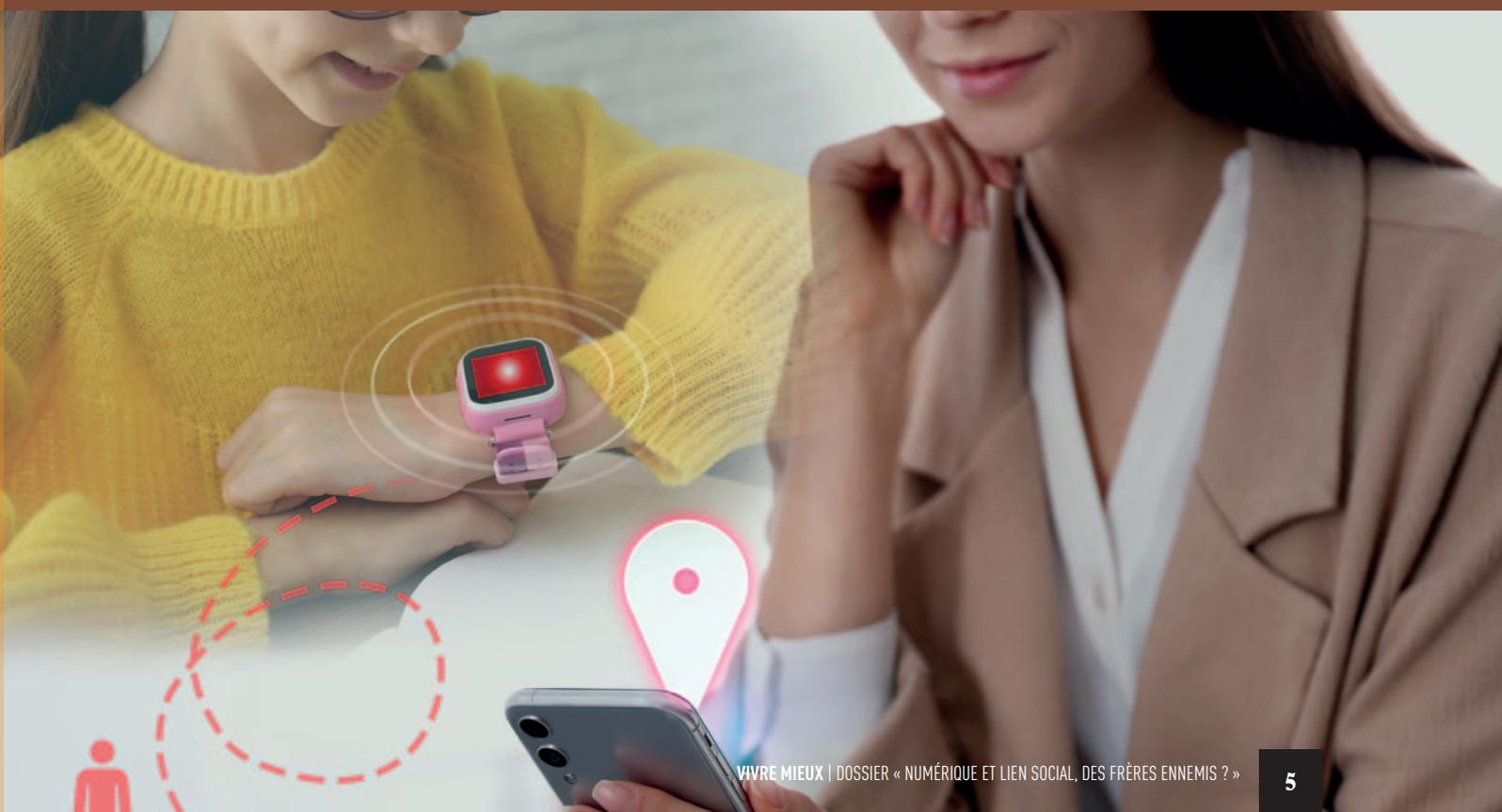
POUR Victoire, mère de 3 enfants

« Je suis responsable d'eux et je veux savoir où ils passent leur temps. A la génération de mes parents, on connaissait les périmètres d'action de son enfant, c'était le quartier, tout le monde se côtoyait. Aujourd'hui les relations sont plus anonymes, et ce périmètre s'est étendu au monde entier. Il faudrait être irresponsable pour les laisser s'y balader sans surveillance. C'est sans doute intrusif, mais la sécurité passe avant tout.

Je crois aussi que cela peut aider les enfants à s'éloigner de la maison en étant rassurés, car il n'y a pas que nous qui soyons inquiets, eux le sont également.

Cela dépend aussi de l'âge, des circonstances. Quand nous sommes en vacances, que nous sommes disponibles et pas loin, je peux les déconnecter. Quand ils reviennent seuls du collège et que je suis à une heure de transport, au travail, je préfère savoir qu'il leur suffit d'appuyer sur un bouton en cas d'urgence, ou que moi je peux rapidement savoir où ils sont si je n'ai pas de nouvelles ou qu'ils ne sont pas là quand je rentre.

En revanche je les préviens, je ne le fais pas à leur insu, ils sont parfaitement au courant. Et puis je n'abuse pas. Il m'est arrivé de savoir qu'un de mes garçons était chez des copains alors qu'il m'avait assuré avoir passé l'après-midi à la maison à faire ses devoirs, je ne vais pas lui demander l'historique du jour pour vérifier, après tout, ça m'est arrivé aussi de sécher des cours quand j'étais jeune. Les enfants parfaits, ça n'existe pas ! »



Chercheur indépendant, Pierre Mazet travaille sur la question de l'inclusion numérique, notamment pour le Ti Lab, le laboratoire d'innovation publique en Bretagne.



JEUNES ENFANTS : DANGER, ÉCRANS !

Les enfants, y compris les tout-petits, passent de plus en plus de temps devant les écrans. Mais les parents ne semblent pas conscients du danger, notamment pour les relations sociales.

Risque accru de surpoids et d'obésité, problèmes de développement cognitif, troubles du sommeil, du langage, de l'attention et des relations sociales : de nombreuses études montrent les effets délétères de l'exposition aux écrans des enfants, et ont abouti à différentes recommandations. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) préconise ainsi de ne pas exposer les enfants de moins de 2 ans aux écrans, puis de limiter le temps à 1 heure par jour entre 2 et 5 ans.

Pourtant, ces recommandations ne sont pas suivies. Une vaste étude menée en France par l'Ined et l'Inserm sur 18 000 enfants depuis dix ans, montre que seuls 14 % des parents interrogés veilleraient à mettre hors de portée de leur enfant de moins de deux ans téléphone, tablette, ordinateur et télévision. La recommandation « pas plus d'une heure par jour » est suivie par la moitié des parents d'enfants de 3 ans et demi. Mais ils ne sont plus que 39 % à respecter cette limite d'une heure lorsque les petits atteignent l'âge de 5 ans et demi. Plus le niveau socio-éducatif des parents est faible, plus l'enfant est exposé aux écrans.

Campagnes d'affichage dans l'espace public, spots télévisés, formation des enseignants, des soignants et des travailleurs sociaux : quand les autorités se saisiront-elles de ce sujet ? se demande un collectif de médecins, enseignants et chercheurs, dans une tribune* publiée récemment. Selon ce

collectif, « La limite d'âge avant exposition devrait être fixée à 6-7 ans. Les écrans devraient être bannis des cadres scolaire et périscolaire en maternelle. Au-delà de cet âge, les activités récréatives sur écran devraient être réservées aux jours sans école, et respecter le rythme veille-sommeil ».

Seulement voilà, dans le même temps on assiste à une numérisation extensive de l'enseignement. Tablettes tactiles et tableaux interactifs envahissent les établissements scolaires dès la maternelle. Le recours aux outils numériques pour le travail personnel va croissant et ils sont devenus le support principal de la relation élève-famille-enseignants. On constate même un boom des applications qui permettent de suivre la vie de ses enfants à l'école. Des outils tels que Klassly, TouteMonAnnée, Scolnet, etc, proposent aux parents une fenêtre virtuelle sur la vie de leur progéniture en classe. Ils offrent tous à peu près les mêmes fonctions : un journal de bord, un carnet de liaison, un agenda et une messagerie accessible sur smartphone. Aux professeurs de produire du contenu... hors du temps scolaire, le plus souvent.

Tandis que le lucratif marché de l'économie de l'attention (réseaux sociaux, jeux vidéo, cybersexe et autres activités récréatives et/ou commerciales en ligne) cherche à augmenter le temps de connexion des internautes, le Conseil national du numérique pointe dans le rapport « Votre attention s'il vous plaît » tous les effets nocifs de cette économie de l'attention. Mais les parents seraient presque plus accros que leurs enfants.

De quoi devenir totalement schizophrènes....

* https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/04/02/les-lois-concernant-les-temps-d-exposition-aux-ecrans-devraient-viser-l-en-semble-des-mineurs_6167947_3232.html

** <https://cnumerique.fr/nos-travaux/votre-attention-sil-vous-plait-quels-leviers-face-leconomie-de-lattention>

Qu'est-ce que le LabAccès ?

C'est un projet développé au sein du laboratoire d'innovation publique en Bretagne, qui a pour objectif d'éclairer les effets de la dématérialisation sur les parcours d'accès aux droits sociaux et d'expérimenter des pistes pour lutter contre le non recours aux droits dans un contexte de dématérialisation.

Vous y avez mis au point un indicateur de vulnérabilité e-administrative, de quoi s'agit-il ?

Cet outil présente la relation e-administrative du point de vue des exigences numériques que les administrations font porter sur les citoyens pour l'accès à leurs droits et aux services publics dématérialisés, en fonction de statistiques territoriales qualifiant les difficultés et usages des habitants. Il prend en compte plusieurs paramètres, l'accès aux réseaux, la fragilité socio numérique du territoire (nombre de personnes âgées, sans diplômes, seules, etc) et « l'exigence numérique », car on sait que plus le nombre de personnes en situation

précaire est important sur un lieu donné, plus ces personnes ont des droits et donc des démarches administratives à faire, alors qu'elles sont généralement les moins connectées.

Nous complétons ces informations par une identification des ressources officielles ou informelles mobilisables par les habitants pour faire face à ces exigences, et par une approche qualitative. Nous allons par exemple identifier sur le territoire les plages d'ouverture sur rendez-vous ou non, des services, noter si la commune est desservie ou pas par des transports en commun, etc.

Cet indicateur est déjà utilisé ?

Nous l'avons testé sur plusieurs communes du Pays de Brocéliande, mais nous souhaitons que différentes communes ou services territoriaux puissent se l'approprier.

Selon vous on idéalise en partie l'époque où les services publics n'étaient pas dématérialisés ?

Oui, dans de nombreux guichets on

pouvait attendre des heures, être mal reçus. Pour beaucoup d'administrés il y avait aussi une certaine honte à exposer sa vie à des inconnus qui pouvaient sembler vous juger pour obtenir une aide sociale. Un certain nombre de personnes trouvent donc leur compte à cette anonymisation des échanges.

La dématérialisation permet dans certains cas plus d'efficacité, de rapidité. Nous ne sommes pas passés de l'humain à rien, on peut encore trouver localement des interlocuteurs. Ce qui est vrai en revanche c'est que cette question extrêmement politique n'a jamais fait l'objet d'un débat démocratique. On devrait pouvoir choisir le numérique, mais il s'impose à nous, et dans de nombreuses situations nous n'avons plus le choix. Même les prises de rendez-vous « physiques » avec les services administratifs se font d'abord par internet...

Plus d'informations sur :

<http://www.labaces.fr/?Indicateurvulne>

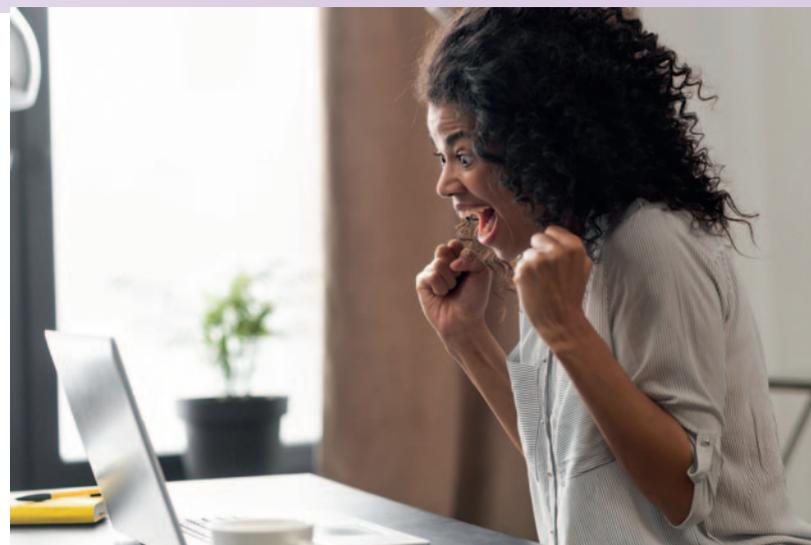
PIX, LE PASSEPORT DU NUMÉRIQUE

Comment améliorer sa maîtrise des outils numériques pour rester à bord du train du tout digital ? Le service d'apprentissage gratuit en ligne, Pix, accessible à tous, devient incontournable.

Initié en 2016, Pix est un groupement d'intérêt public à but non lucratif, qui propose un service en ligne gratuit pour évaluer et développer ses compétences numériques au travers de défis « apprenants et ludiques ». Et le marché est vaste ! Elèves, étudiants, chômeurs, agents des collectivités territoriales, et depuis peu parents*... en cinq ans, Pix a orienté son offre vers un public de plus en plus large, sachant que tout individu, jeune ou âgé, en emploi ou non, peut se connecter sur cette plateforme, tester ses compétences et les faire évoluer à son rythme et selon ses besoins. Un « profil Pix » permet de valoriser officiellement ses compétences pour obtenir une certification reconnue par l'État et par le monde professionnel.

« Pendant longtemps, les individus étaient formés à l'utilisation d'un logiciel en particulier, Excel ou Word par exemple, dans le cadre de sessions très courtes explique Marie Bancal, directrice des partenariats et du développement. Or d'une part les logiciels évoluent, d'autre part on peut être amené à changer souvent de logiciels ! Le principe de Pix est d'enseigner aux personnes des compétences numériques qui leurs soient utiles en toutes circonstances, quels que soient les outils qu'ils utilisent. Nous leurs proposons d'abord un diagnostic de leurs connaissances et compétences, puis dans le cadre d'un environnement ludique et valorisant, qui les incite à revenir régulièrement sur la plateforme, nous les aidons à progresser grâce à des entraînements totalement personnalisés. »

Pix permet de se tester dans cinq domaines du numérique (informations et données, création de contenu, sécurité, etc...) pour 16 compétences,



graduées sur un niveau de 1 à 8. Toutes les cinq questions, l'utilisateur visualise ses résultats et peut identifier ses forces et ses axes de progression.

L'inscription à Pix est requise pour passer différents examens, comme le brevet des collèges ou le baccalauréat. Mais l'obtention ou non de la certification n'a aucune incidence sur la poursuite d'études. Etant donné la rapidité d'évolution du monde numérique, il est essentiel de revenir se former régulièrement. Sachant que tout ce que l'on apprend à des fins professionnelles sera utile personnellement, et vice versa.

Cette start-up d'état qui a démarré avec 10 personnes compte aujourd'hui 130 collaborateurs, et se déploie même désormais en fédération Wallone ! Deux millions d'individus ont déjà obtenu une certification Pix.

<https://pix.fr/>



LA MÉDIATION NUMÉRIQUE HORS LES MURS

Le numérique qui est désormais au cœur de nos vies est loin d'être accessible à tous. Afin de ne pas laisser les personnes seules face à leurs difficultés, des aidants et un conseiller numérique Familles Rurales de deux points de médiation numérique (PMN) vont à leur rencontre. Que ce soit lors d'un café numérique ou lors d'interventions chez l'habitant, le soutien est à chaque fois individualisé, personnalisé, bienveillant et gratuit.

ALLER AU PLUS PRÈS DES PERSONNES EN DÉCALAGE AVEC LE TOUT NUMÉRIQUE

Les PMN de Crédin (56) et de Plouarzel (29), portés par des associations locales Familles Rurales, interviennent auprès des habitants dans des lieux familiers. Le PMN de Crédin, en partenariat avec la fédération départementale, propose, jour de marché, un café numérique dans un bar fréquenté juste devant les halles. Ici, pas besoin d'apporter son matériel. Le conseiller numérique a tout prévu et est à disposition pendant deux heures.

À Plouarzel, les bénévoles ont choisi un autre mode d'intervention qui s'inscrit dans l'agrément « Espace de vie sociale » de leur

association. En cas d'appréhension ou de problématiques de mobilité, ils proposent de se déplacer à domicile. L'environnement rassurant et l'utilisation de son propre matériel favorisent grandement l'accompagnement.

Les intervenants de ces deux espaces numériques sont convaincus que ces premières rencontres, permettront à certains de franchir les portes de leurs permanences traditionnelles.

DES PARTENARIATS LOCAUX INDISPENSABLES

Le travail partenarial est essentiel pour assurer une complémentarité des actions. De plus en plus, les agents du service public (médiathèque, espace France service, etc.) informent sur les

actions de Familles Rurales et inversement. Il est également à noter, qu'à Rohan, le café numérique est rendu possible grâce à un commerçant qui a ouvert ses portes et a fourni un espace aménagé, équipé d'un grand écran connecté.

Café numérique, bar du Cheval Blanc à Rohan (56) : vendredis tous les 15 jours de 14h à 16h | Entrée libre | Informations au 07 64 86 87 96.

Médiation numérique à domicile pour les habitants de Plouarzel et de Lampaul-Plouarzel (29) : jeudis après-midi | Sur rendez-vous au 02 98 89 33 47.

LE NUMÉRIQUE POUR TOUS À ANTONY

Les actions de médiation numérique ont été établies en mars 2019 au sein de l'association Familles Rurales Francilienne Sud. Initialement, cela consistait en un atelier mensuel, mais en raison de la demande croissante, il s'est rapidement étendu à un accompagnement hebdomadaire. Avec l'aide des bénévoles, des personnes de tous profils peuvent bénéficier d'un soutien individuel chaque vendredi. Cet apprentissage favorise l'autonomie des participants et les aide à utiliser leurs appareils de manière pratique. L'association est donc partie prenante du projet « Point de Médiation Numérique » de Familles Rurales, décliné sur l'ensemble du territoire pour accompagner les familles sur cette thématique.

Que ce soit sur des ordinateurs, des smartphones ou des tablettes, les bénévoles offrent leur aide pour toutes sortes de besoins. En effet, les demandes sont variées, allant du maniement du clavier d'un ordinateur, de l'envoi de mail et de la gestion de fichiers à l'assistance sur internet pour effectuer des démarches administratives. Les bénévoles sont disponibles pour une aide individualisée. L'association accompagne également des personnes d'origine étrangère, dont de jeunes migrants, qui éprouvent des difficultés à comprendre les consignes des sites de l'administration française en ligne en raison de la barrière linguistique.

Ce projet a pu se concrétiser grâce à l'épicerie coopérative et solidaire « Ma p'tite échoppe » implantée dans un quartier à forte mixité sociale ; Ma P'tite Echoppe propose à ses adhérents, dans ses propres locaux, l'atelier numérique dispensé par l'association.

Par ailleurs, l'association est souvent amenée à faire de la médiation numérique pour les personnes qui se présentent à sa permanence consommation. Cette approche permet de prévenir les litiges qui peuvent survenir en raison du manque d'expérience dans l'utilisation des appareils numériques, en évitant ainsi de passer à côté d'informations importantes dans leurs comptes client. L'accompagnement à l'utilisation du numérique est donc une action transverse au sein du projet de l'association !



CAP SUR LE NUMÉRIQUE AVEC @NETTE !

Avec deux points de Médiation numérique labellisés par la Fédération nationale, la Fédération Familles Rurales des Vosges bénéficie de l'embauche d'une Conseillère numérique pour accompagner les bénévoles et familles adhérentes du département dans leur usage du numérique. C'est dans le cadre de cet accompagnement que le projet « @nette la tablette » est né.

La Fédération des Vosges a bénéficié d'un essaiage du projet, créé par la Fédération Familles Rurales de Meurthe-et-Moselle.

« @nette la tablette » a été imaginé en période de crise sanitaire du Covid-19 pour permettre aux personnes de disposer des moyens matériels nécessaires au maintien de lien avec leur entourage. Pour ce faire, le projet met à disposition des tablettes numériques sur prêt gratuit, aux adhérents des associations Familles Rurales vosgiennes, dépourvus de ce type de matériel. La Fédération départementale propose aux bénéficiaires, dans le cadre de ce projet, de les accompagner sur la prise en main et

l'utilisation des applications mises en place sur les tablettes. Ces accompagnements pourraient se développer davantage vers la mise en place d'ateliers collectifs animés par Christelle Cohen, Conseillère numérique.

Avec le soutien de la Fondation OCIRP et du Conseil Départemental des Vosges, le projet a pour ambition de conduire à un plus grand équipement des personnes éloignées des usages du numérique. « @nette la tablette » pourrait aussi participer à encourager le recours aux soins en permettant la diffusion de la téléconsultation.

Fédération Familles Rurales Vosges
1 rue de Lorraine 88170 Châtenois
Par téléphone : 06 64 01 22 52
Par mail : fd.vosges@famillesrurales.org

JEUNES :

ACCROS OU PAS AUX RÉSEAUX SOCIAUX

Selon le dernier baromètre Credoc sur ce sujet (2021), les 11-14 ans passent 10h15 en moyenne par semaine sur les réseaux sociaux, tandis que leurs aînés, les 15-24 ans, y sont pratiquement 15h. Pas facile de décrocher !

ILIAS, 16 ANS

« Au début de l'année j'ai été étonné en allant dans les paramètres de mon téléphone : je passais dans la semaine presque une journée complète sur les réseaux ! C'est vrai, on perd beaucoup de temps sur les réseaux, on parle moins entre nous.

J'avais pris la bonne résolution de me limiter, mais honnêtement, sans grand succès. J'ai pendant un moment désactivé les notifications, puis j'ai passé mon écran en mode noir et blanc, il paraît que cela le rend moins attractif, mais pour moi cela n'a pas été très efficace... Il y a des solutions plus radicales, en définissant des limites quotidiennes par applications, qui se bloquent au-delà d'un certain temps d'utilisation. Mais quand on est sur des groupes et que l'on reste longtemps sans consulter les messages, on perd vraiment des informations. En revanche j'ai découvert qu'il existait maintenant des « dumbphones » (téléphones idiots) par opposition à « smartphones » (téléphones intelligents). Stylisés comme les vieux téléphones à clapets, ils proposent des fonctions limitées, téléphone, SMS, photos, et sont bien moins attrayants que nos téléphones high-tech. Je me demande si je ne vais pas franchir le pas, plusieurs de mes copains l'ont fait. »

ANABELLE, 17 ANS

« Pour moi, les réseaux sociaux c'est vital ! Je passe des heures à scroller sur Instagram, je poste aussi des photos de moi qui font beaucoup de vues. Dans les commentaires, on me dit que j'ai un beau corps et ça me fait plaisir de me sentir aimée par des gens. Avant d'utiliser les réseaux, je ne m'acceptais pas je me trouvais moche, je pensais que je ne pourrais jamais plaire ni avoir de petit copain. Donc je me suis lancé un défi : j'ai créé mon compte, j'ai posté une photo de moi, et j'ai commencé à recevoir des « like ». Ça fait tellement plaisir ! C'est comme cela que j'ai pris confiance en moi. Alors qu'avant j'étais complexée, les réseaux sociaux m'ont permis de comprendre que je pouvais plaire, moi aussi. »

CAROLINE, 16 ANS

« J'ai 16 ans, un téléphone, mais je ne suis sur aucun réseaux sociaux. C'est pour moi, une perte de temps. On passe des heures à se renseigner sur la vie de personnes qu'on ne connaît même pas. J'ai vu récemment une vidéo très convaincante de Fabien Olicard qui s'appelle Pourquoi TikTok a (déjà) détruit votre futur*. Il explique comment sur TikTok (et d'autres applications) on a juste à scroller, aucun choix à faire, pour recevoir des émotions fortes régulièrement. Résultat, au bout d'un moment, notre attention est tout simplement détruite, on trouve tout trop long, et on a plus aucune motivation pour rien. Alors on déprime... J'essaie de montrer cette vidéo à un maximum de copains et de copines, pour les convaincre, car je trouve assez déprimant de les voir tous à chaque sortie de cours se jeter sur leurs portables pour scroller des vidéos. Et ils sont assez sensibles à mes arguments, donc je reste optimiste sur leur capacité à changer ! »

*<https://www.youtube.com/watch?v=V6e-GACRJY>

Luisa Fassi, doctorante en psychiatrie, a analysé environ 5 000 études, pour déterminer si les réseaux sociaux avaient ou non un effet sur la santé mentale des adolescents. Si l'état actuel de la recherche ne permet pas de donner une réponse claire, il est sûr en revanche que les adolescents vont moins bien qu'avant. Comparés aux générations précédentes, ils sont plus anxieux, souffrent plus de dépression, de troubles du comportement alimentaire. Mais comment savoir si les réseaux en sont la cause, ou constituent au contraire une réponse à ce mal être, les jeunes cherchant du réconfort et/ou une échappée à leurs problèmes sur Instagram ou sur TikTok ? Une des enquêtes indique que l'activité la plus pratiquée sur les réseaux par les 11-18 ans est la discussion entre amis ou avec la famille. Et c'est exactement ce type d'activités qui est associé à une meilleure santé mentale....

POUR EN SAVOIR PLUS

DOIT-ON CRAINDRE LES ALGORITHMES ?

L'ALGORITHME, CE GRAND INCONNU QUI S'EST INFILTRÉ DANS NOS VIES

Sous son nom barbare, l'algorithme n'est rien d'autre qu'une « suite d'opérations » visant un résultat à atteindre. L'atterrissage d'un avion, par exemple, répond à une série d'algorithmes qui prend en compte les conditions météorologiques, la taille de l'avion, la largeur de la piste d'atterrissage....

Si certains d'entre nous l'ignorent, nous y sommes quotidiennement exposés, confrontés. Nos recherches internet, nos tweets, nos déplacements, les renseignements déposés sur Parcoursup sont analysés pour mieux anticiper nos questions, nos désirs et déterminés même parfois notre avenir.

Bref, les algorithmes sont partout y compris dans le domaine médical. Mais à quels risques nous exposent-ils ? Que peut-on en attendre ?

L'ALGORITHME RESTE UN OUTIL À LA MAIN DE SON CONCEPTEUR

Avant l'avènement de cette méthode d'arbitrage, l'Homme avait jusqu'ici toujours pris ses décisions sur la base de l'expérience, de l'empathie, des relations et d'évaluation humaines... Désormais, nous comptons avec et sur cette méthode pour calculer le coût / bénéfice d'une situation, la décision à favoriser. L'algorithme n'est ni bienveillant, ni sournois. C'est l'être humain, le programmeur, qui décide de sa finalité et des critères sur lesquels il va s'appuyer pour parvenir à un résultat.

Pour être admis dans une grande école par exemple, différents critères pourront être conjugués avec des ordres de priorités différents d'une école à l'autre : le dossier scolaire, le critère géographique, le profil psychologique ou sportif de l'élève etc. Si l'algorithme utilisé priorise le critère géographique, un enfant issu du milieu rural disposant d'un profil identique à son camarade du milieu urbain aura, de fait, beaucoup moins de chances d'être accepté et inversement si l'objectif est au contraire d'afficher la politique « inclusive » de l'établissement.

DES MARGES DE MANŒUVRES EXISTENT POUR NE PAS SE LAISSER ENFERMER PAR UN ALGORITHME

Les algorithmes posent la question du traitement et de l'exploitation des données personnelles. La Commission nationale Informatique et Libertés (CNIL) l'aborde dans une petite vidéo. Des amis décident d'aller dîner au restaurant et pour en choisir un, ils utilisent une application et renseignent tous les mêmes critères « bon » et « pas cher ». Ils habitent le même quartier et partent du même endroit. Pourtant, ils obtiennent chacun des propositions différentes. Pourquoi ?

Parce que, les algorithmes s'appuient sur les traces que nous laissons sur Internet. Ces empreintes que sont nos « tweets », nos « likes », les pages Internet que nous consultons, nos achats, nos recherches... Les concepteurs les interprètent, définissent notre profil type et peuvent ainsi anticiper nos comportements, nos désirs, nos envies.

L'ALGORITHME FAUT-IL LE CRAINDRE OU LE DOMPTER ?

L'algorithme n'est pas un ennemi mais son fonctionnement et son utilisation posent des questions éthiques. Dans le domaine médical par exemple, il peut suggérer le meilleur traitement d'une maladie en prenant en compte différents critères comme l'hérédité, le taux de telle ou telle molécule dans notre sang, les chances de survie... En revanche, il ne se soucie pas des effets d'une chimiothérapie sur l'image et la confiance en soi du patient. Seul le médecin saura donc apprécier si cette technique, qui constituera le traitement le plus « logique », sera le plus « adapté » à l'état psychologique du malade. Que chacun se rassure, donc, l'ère où des robots prendront le pouvoir sur les humains reste l'apanage des films de science-fiction ; la question demeure néanmoins de savoir si l'Homme est encore capable d'éthique et de mesure ?

DES PROJETS ET DES HOMMES



PORTRAIT

GABRIELLE LÉGERET : DE L'OR DANS LES MAINS



©Leïonore Folgueral Leivy

De mauvais résultats au collège n'ont pas empêché ensuite cette jeune fille originaire d'un petit village de Touraine d'accéder à un master de Sciences Politiques, puis à créer une association ayant pour objectif de changer le regard sur les métiers manuels.

Elle ne garde pas un bon souvenir de ses années collège, qui se sont terminées par un redoublement de la classe de troisième, avant qu'elle découvre le goût des études au lycée. « *Mais je me suis toujours demandé pourquoi alors que j'étais en échec scolaire, personne ne m'avait jamais vanté les mérites des métiers manuels, explique G.Légeret. J'étais dans une région très patrimoniale, les charpentiers, les tailleurs de pierre auraient pu être de beaux exemples à suivre ? Mais on me dévalorisait comme si seuls les savoirs intellectuels comptaient.* »

Dans sa région, Gabrielle Légeret a vu nombre d'ateliers fermer faute de repreneur. Elle crée donc en 2021 l'association De l'or dans les mains, pour changer le regard sur les métiers de l'artisanat en les revalorisant particulièrement auprès des jeunes.

Elle réalise d'abord des podcasts d'une quinzaine de minutes, qui donnent chaque semaine la parole à un artisan pour qu'il raconte son métier, ses gestes, son histoire et incarne un discours dépoussiéré sur les métiers manuels. Puis elle fait venir des artisans dans les collèges afin de sensibiliser les élèves à ces métiers lors d'ateliers très pratiques. Des visites d'ateliers sont également organisés sur les territoires concernés. Déjà 160 podcasts ont été réalisés, 1400 élèves accompagnés dans quatre régions, Centre-Val de Loire, Normandie, Bourgogne, Ile-de-France. Enfin l'association met en relation un artisan sur le départ avec un jeune, ou une personne en reconversion, pour soutenir la transmission des savoir-faire.

« *Nous avons aussi envie d'aller dans les grands collèges et lycées parisiens, vanter d'autres formes de réussite que Polytechnique et HEC* », explique Gabrielle Légeret. Quatre salariés permanents mobilisent déjà 400 artisans, pour un projet pédagogique ambitieux qui a vocation à se développer sur tout le territoire.

<https://www.delordanslesmains.com/>



LE PROJET

UN CIMETIÈRE SOLAIRE

A Saint-Joachim en Loire-Atlantique, la municipalité prévoit de construire une ombrière équipée de panneaux photovoltaïques dans le cimetière communal. Et de fournir ainsi de l'électricité à environ 1000 foyers réunis dans une boucle d'autoconsommation collective.

Il fallait y penser : le cimetière de la commune de St Joachim qui s'étend sur 11 000 m², accueille 1 267 monuments et un columbarium. Les difficultés que posent l'entretien des sépultures, la gestion de l'eau et l'absence d'abri pour les cérémonies, ont conduit à un projet de couverture du cimetière par des panneaux photovoltaïques. Cela empêchera l'inondation du cimetière dans une zone très marécageuse, les eaux pluviales seront récupérées pour l'arrosage du complexe sportif avoisinant. Enfin, l'installation de panneaux photovoltaïques sur la surface de l'ombrière permettra de produire de l'énergie. C'est ce qui s'appelle faire d'une pierre trois coups !

Pour mettre en œuvre ce projet, les habitants ont créé l'association Brièrenergie, qui compte aujourd'hui 15 membres actifs, et plus de 500 adhérents. « Il faudra au moins 5000 panneaux pour couvrir environ 6000 m², explique le président de l'association, Eric Broquaire. L'énergie produite ne sera pas stockée, mais gratuitement distribuée immédiatement aux adhérents, qui seront sans doute 2000 lorsque nous aurons atteint notre vitesse de croisière ».

En 2023 un prototype doit permettre de valider l'aspect esthétique de l'installation. Les cellules seront placées sur un fond transparent et non pas noir comme c'est l'usage, avec un espace entre chaque cellule pour laisser passer la lumière. La production d'électricité est prévue à partir de 2025.

Le projet est soutenu par l'association RECIT qui fédère les projets engagés dans le développement des énergies renouvelables citoyennes en Pays de la Loire. Mais l'association Brière Energie a du pain sur la planche, notamment pour définir les clefs de répartition de l'électricité aux futurs foyers raccordés. Comment redistribuer les excédents l'été ? Qui aura droit à quelle quantité d'énergie en hiver ?

Cela fait longtemps que l'équipe municipale s'intéresse aux énergies renouvelables afin de réduire la facture de la commune sans grever les finances publiques. Elle a pour objectif d'être en auto consommation à 100% d'ici dix ans et travaille en parallèle sur des solutions de stockage.

Pour plus d'informations : <https://www.brierenergie.fr/>; <https://recitpdl.fr/presentation/>





© Morgan View Communication - Février 2023

L'ENTREPRISE

NÉOLITHE, UNE START-UP INDUSTRIELLE, FAMILIALE ET LOCALE

Fossiliser des déchets non recyclables pour les transformer en granulats pouvant être réutilisés dans le BTP: c'est l'idée qu'ont eu les fondateurs de Néolithe. En trois ans, l'entreprise a recruté plus d'une centaine de salariés, et inaugurera prochainement ses nouveaux locaux près d'Angers, à Beaulieu sur Layon.

L'histoire commence avec le père, William Cruaud. Tailleur de pierres, il travaille les calcaires blancs des châteaux de la Loire. Or ce qu'on appelle le « tuffeau » n'est autre que le reste des déchets du crétaqué, qui ont été fossilisés et sédimentés. Son idée : répliquer ce procédé naturel en l'accéléralant, par une transformation mécanique et chimique sans chauffe qui minéralise la matière et n'émet pas de CO2.

Le fils, Nicolas Cruaud, polytechnicien, va participer à mettre en œuvre l'idée du père, et en association avec l'ingénieur Clément Bénassy, le trio crée la start-up industrielle Néolithe à Angers en 2019.

Aujourd'hui, l'essentiel des déchets non recyclables produits par les particuliers (ordures ménagères) ou par les entreprises (déchets industriels banals) sont enfouis dans d'immenses décharges ou incinérés, ce qui entraîne dans les deux cas des pollutions importantes : dans le premier cas, une grave pollution des sols et des émissions de méthane

lors de la décomposition des déchets, dans le second cas la matière disparaît en fumée et l'énergie produite par l'incinérateur en brûlant cette matière est ultra carbonée.

Le principe de l'innovation apportée par Néolithe est de broyer les déchets jusqu'à obtenir une sorte de broyat très fin (entre zéro et 500 microns) puis de faire réagir ce broyat avec des liants minéraux, qui sont le secret industriel des fondateurs. Cette réaction permet d'obtenir une pâte minérale qui est mise en forme sous pression, dans un « Fossilisateur® », pour produire des petits granulats. « Ce granulat nous l'avons appelé « Anthropocite® » en référence à l'ère Anthropocène, période géologique à laquelle les humains commencent à avoir une véritable influence sur la Terre », explique Nicolas Cruaud.

Il peut être utilisé dans certains bétons, et il est en passe d'homologation pour intégrer les matériaux composant les sous couches routières.

« En France, où environ 30 millions de tonnes de déchets sont produits chaque année, si tous les déchets actuellement enfouis ou incinérés étaient fossilisés dès demain, cela permettrait de réduire l'empreinte carbone nationale de 7 % », estime Nicolas Cruaud. Car ce procédé a aussi l'avantage d'avoir une empreinte carbone négative puisqu'il séquestre plus de CO2 qu'il n'en émet.

L'entreprise prévoit de déployer plusieurs Fossilisateurs® sur tout le territoire d'ici 2027, chacune de ces machines pouvant traiter 10 000 tonnes de déchets par an et produire 12 000 tonnes de granulats. Elle tirera alors ses revenus à la fois des quantités de granulats vendus, mais aussi de sa prestation pour le traitement des déchets : le procédé de Fossilisation Accélérée étant compétitif en coût financier et environnemental

par rapport à la mise en décharge ou à l'incinération.

De nombreux pays, notamment ceux qui ont mis en place de fortes contraintes réglementaires sur l'enfouissement et l'incinération des déchets, sont potentiellement intéressés. Ce qui laisse entrevoir une possibilité de développement international pour l'entreprise qui depuis sa création affiche la volonté de se développer d'abord localement.

« Le terme de start up me convient, car nous levons des fonds importants pour aborder un marché entier, mais il ne faut pas oublier de lui adjoindre le terme industriel car c'est une vraie différenciation par rapport à l'écosystème initial des start up Digital », estime Nicolas Cruaud. Cela implique un ancrage territorial assez fort parce qu'on ne fait pas de l'industrie en plein cœur de Paris. Nous sommes angevins, je ne me voyais pas ancrer cette entreprise ailleurs que dans notre région. C'est aussi important pour les collectivités locales qui nous accueillent parce que la réindustrialisation, ce n'est pas qu'un mot pour eux, ce sont des réalités d'emplois, c'est une attractivité économique, c'est un tissu industriel qu'il faut faire vivre ».

Installée d'abord à Chalennes sur Loire, l'entreprise déménage cette année à Beaulieu-sur-Layon, sur un site de plus de 11 hectares comprenant, sur un premier terrain de 5 hectares : 2400 m² de bureaux, 3000 m² de laboratoire et sa première unité d'assemblage de Fossilisateurs® d'une surface de 4000 m², financée et pilotée par l'aménageur public Alter Eco pour un montant de 9 200 000 euros. Sur un second terrain, Néolithe crée sa première unité de production de liant d'environ 200 m².





**Transformer
nos vies.
Réinventer
nos territoires.**

#jadhere

à Familles Rurales

**Familles
rurales**
Vivre mieux !